



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Débat d'orientation sur l'agriculture biologique

Auteure : Octavie Modert

Date de dépôt : 03.07.2019

4

Motion

La Chambre des Député(e)s,

Rappelant la motion du 22 novembre 2016, adoptée à l'unanimité par la Chambre des Députés, au sujet de l'élaboration d'une nouvelle stratégie commune de marketing ;

Conscient du fait que le Gouvernement de l'époque avait mené des pourparlers pour exécuter la motion sur un point de vente et de dégustation des vins et crémants du Luxembourg sur le territoire de la Ville haute de Luxembourg ;

Considérant qu'il continue d'être primordial de vaquer à la promotion des vins luxembourgeois,

Invite le Gouvernement

à renouer les contacts et les efforts en vue de trouver une solution à la mise en place sur le territoire de la capitale, d'un lieu de dégustation et de vente pour les vins et crémants luxembourgeois, issus tant de la viticulture biologique que raisonnée, le cas échéant complété par d'autres produits du terroir,

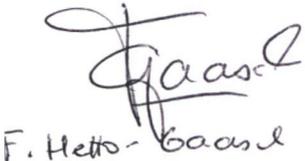
à initier une campagne de promotion et de sensibilisation à l'existence de vins luxembourgeois issus de la production biologique combinée à la promotion de tous les produits vinicoles de l'«AOP – Moselle Luxembourgeoise ».


Octavie Modert


Hansen Martine


Emile EICHER


Jean-François


F. Hettler-Baasch